

**Circulaire de rentrée scolaire - ANNEE 2022 /2023**  
**Classes Maternelles : PS - MS - GS**

Rentrée Scolaire : Jeudi 1er septembre 2022

Les enfants sont attendus directement dans leur classe

**8H35** : PS répartis sur le jeudi 1er et le vendredi 2

**8H35** : MS et GS (1<sup>ère</sup> partie des enfants : de A à G)

**8h50** : MS et GS (2<sup>ème</sup> partie des enfants de H à Z)

Pré-rentrée des enfants

Un accueil est proposé aux enfants accompagnés de leurs parents, **le mardi 30 août de 17h00 à 19h00** dans les classes. Vous rencontrerez l'enseignant et pourrez déposer les fournitures demandées.

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin : 8h35 - 11h35

Après-midi : 13h30 - 16h45

Les élèves doivent être impérativement arrivés à l'école à 8h35. Si à 11h45 des enfants restent encore à l'école, ils seront conduits à la restauration scolaire et le repas sera comptabilisé.

Ouverture des portails.

<i>Ouverture Garderie</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 7h30 à 8h25</i>
<i>Ouverture école le matin</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 8h25 à 8h45</i>
<i>Ouverture école le midi</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 11h35 à 11h45</i>
<i>Ouverture école le soir</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 16h45 à 17h00</i>
<i>Ouverture Etude/garderie</i>	<i>Rue du Moulin de Carmes</i>	<i>De 17h30 à 17h40 et de 18h à 18h15</i>

Nous rappelons que le portail bleu, rue du Moulin des Carmes, reste l'entrée unique des élèves de maternelle et les enfants doivent être conduits jusqu'à leur classe

**En dehors des horaires d'entrée et de sortie, vous devez impérativement passer par le portillon blanc du 45 bd Jules Verne.**

Vie scolaire

Toute absence doit être justifiée et communiquée, le plus tôt possible, auprès de **Madame Anne FOUCHER**, responsable de la vie scolaire, soit par mail sur Ecole Dircte ou par téléphone au **02 40 52 46 16**.

Tout changement de dernière minute, RV médical, cantine ou périscolaire doit également être signalé à **Madame Anne FOUCHER**.

## Réunions de classe

Ci-joint vous trouverez le planning des réunions de classe de la rentrée.

## Tarifs :

La grille des tarifs est consultable sur le site de l'école :

<https://www.blanchedecastille.com>

## Le jour de la rentrée :

- Mettre un badge au nom de l'enfant.
- Prévoir un petit sac à goûter en tissu marqué au nom de l'enfant pour le goûter pris à la garderie du soir uniquement. Ne pas donner de goûter pour le matin. En maternelle, les enfants n'ont pas besoin de cartable ni de sac à dos.

## Hygiène - Santé :

Surveiller régulièrement la chevelure de vos enfants. Le traitement en cas de poux est obligatoire.

**Par mesure d'hygiène et de sécurité, les animaux de compagnie ne sont pas admis dans l'Etablissement, ni seuls attachés sur le trottoir devant les accès de l'école.**

Nous serons, peut-être, amenés à prendre des mesures particulières si un protocole sanitaire est mis en place à la rentrée

## Maladies et absences :

Aucun médicament ne doit entrer dans l'école. **Les enseignants ne sont pas habilités à administrer des médicaments. Un P.A.I. fixe les conditions pour les enfants qui nécessitent un suivi médical particulier.**

**Prendre RV le plus tôt possible avec Mr DELAHAYE.**

**Nous ne gardons pas à l'école les enfants quand ils sont malades.** Donc tout enfant fiévreux ou fébrile doit être gardé à la maison, aussi vous est-il impératif d'anticiper dès maintenant un système de garde susceptible de palier à toute nécessité.

## Périscolaire :

Les horaires de garderie du matin vont de 7h30 à 8h25. Tout enfant qui arrive sur ce créneau sera badgé et le soir : de 17h00 à 18h15.

Vous pouvez venir chercher vos enfants quand vous le souhaitez mais, le portail primaire bleu étant fermé de 17h à 17h30, vous devrez passer par le portillon blanc du 45 boulevard Jules Verne sur ce créneau.

## Cantine :

**Possibilité de demander une aide de la mairie de Nantes suivant vos ressources.**

Se rendre au 11 bd Stalingrad à Nantes à partir du 20 Août. L'aide n'est pas rétroactive aussi nous vous conseillons d'en faire la demande le plus tôt possible.

**Assurance scolaire :**

L'Etablissement prend à sa charge une assurance scolaire couvrant l'ensemble des élèves (cf. document sur le site de l'école)

**Dossier à renvoyer impérativement avant la rentrée et dès à présent si possible :**

- la fiche sanitaire de liaison indispensable en cas de problèmes de santé (+ informations PAI)
- l'inscription au périscolaire ou à la restauration si besoin